

Protocole de suivi du site de Banastère - Sarzeau



L'OCLM

L'Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

Plage de Banastère à Sarzeau :

La plage de Banastère, située sur la commune de Sarzeau, offre une balade d'environ un kilomètre le long du GR 34 depuis le pont de Banastère au Nord, jusqu'aux bassins de rétention d'eau au Sud. Face à la rivière de Penerf et aux parcs ostréicoles, le sentier offre une vue dégagée sur un vaste estran à marée basse tandis que le paysage se transforme en petite baie paisible à marée haute. Quelques platiers rocheux ainsi que l'étier de Kerboulico complètent le paysage et organisent la morphologie de la zone.

Que mesure-t-on ?

- Le battement sédimentaire de la plage.
- L'évolution du sentier côtier.
- L'effet des différents ouvrages sur la plage.

Pourquoi ?

Malgré une situation relativement abritée des houles du large, le site de Banastère est aujourd'hui soumis à une problématique d'érosion côtière sur plusieurs points de son linéaire côtier. Dans ce cadre, et afin de mieux comprendre les dynamiques en cours, il devient cohérent de mettre en place un suivi des différents éléments sensibles de la zone. Ce suivi permettra d'obtenir des données à hautes fréquences sur l'évolution de la plage tout en sensibilisant les citoyens à la préservation du lieu. Ce suivi fournira également des éléments d'alerte en cas de dégradation des ouvrages et pourra proposer, à terme, des éléments pertinents pour un éventuel réaménagement du site et de ses ouvrages.

Quand ?

Les relevés seront effectués toutes les deux semaines. Des mesures supplémentaires pourront être réalisées après les événements tempétueux ou en cas d'éventuel événement ayant un impact significatif sur le site.

Synthèse

Au cours de ce protocole, **neuf photos** (plus une photo Coastsnap) et **quatre prises de mesures** seront à réaliser au cours des **8 missions**. Les photos à transmettre à l'OCLM sont mentionnées en gras dans ce document.

Attention

La réalisation du protocole devra se faire aux alentours de la marée basse pour pouvoir accéder aux ouvrages et prendre les photos sans risques







Source : BD Ortho 2019
Réalisation : LGO - UBS 2023

Mission n°1

Suivi photographique depuis le pont :

La première mission sur la plage de Banastère consiste à réaliser un suivi photographique depuis le pont de la zone naturelle située au niveau de l'étier au Nord.

Pour cela, placez-vous au niveau de la plaque « Pont de Banastère » comme indiqué sur la photo ci-dessous.



Positionnez la limite de végétation en haut de plage au centre de la photo. Prenez une photo au format paysage (cf. photo ci-dessous). Cette photo nous permettra de constater visuellement les éventuels changements du niveau de sable et la progression de la végétation.

- **Aucun zoom ou filtre ne doit être utilisé.**



Utiliser la limite de ce toit comme repère pour le bord droit de la photo

Nom fichier photo depuis le pont : AAAAMMJJ-m1

Mission Coastsnap

Station Coastsnap:

Les bénévoles munis d'un smartphone pourront réaliser la mission Coastsnap en utilisant la station CoastSnap située au Nord de la plage.

Pour ce faire, il suffit de suivre les indications situées sur le panneau positionné à côté de la station CoastSnap.

- **Aucun zoom ou filtre ne doit être utilisé.**
- **Bien préciser le jour et l'heure exacte de la prise de la photo**
- **Si vous ne possédez pas de smartphone, vous pouvez passer à la mission suivante.**



Mission n°2

Suivi photographique de l'exutoire Nord :

La deuxième mission sur la plage de Banastère consiste à réaliser un suivi photographique de l'exutoire situé au Nord de la plage.

Pour cela, placez-vous de manière à aligner l'exutoire et l'escalier situé à l'arrière-plan sur la digue. Reculez d'une dizaine de pas (suffisamment pour que la totalité de l'exutoire soit bien visible) et placez ce dernier au centre de votre image. Prenez une photo au format paysage (cf. photo ci-dessous). Cette photo nous permettra de constater visuellement les éventuels changements du niveau de sable. Pour vous aider, vous pouvez essayer d'aligner le coin de l'exutoire et le poteau électrique en arrière plan.

- **Aucun zoom ou filtre ne doit être utilisé.**



Nom fichier photo de l'exutoire Nord : AAAAMMJJ-m2

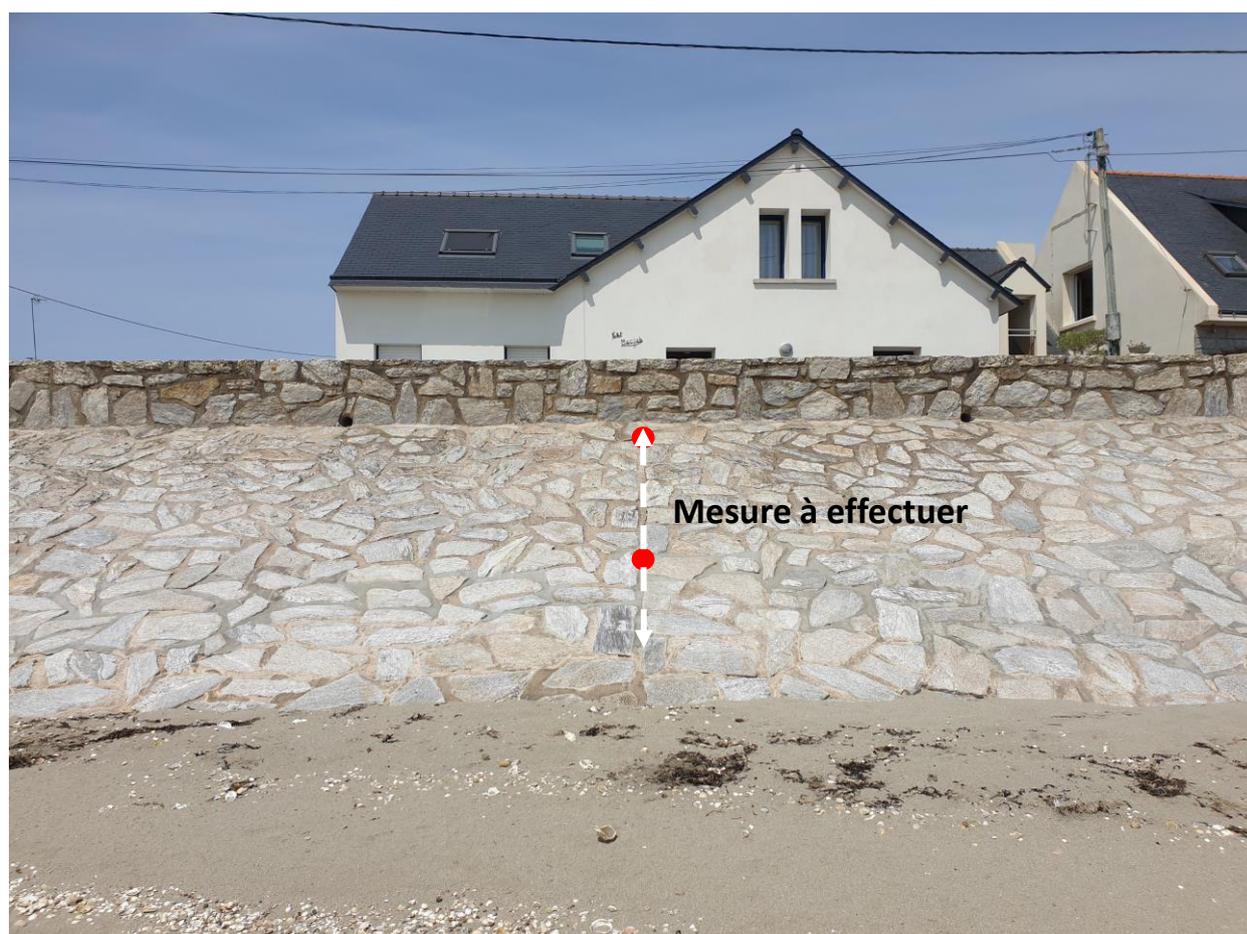
Mission n°3

Mesure de la hauteur des sédiments

Votre prochaine mission se divise en deux étapes :

Étape n°1 – Prenez une mesure de la hauteur des sédiments à l'aide des deux points de repères peints sur l'ouvrage. Vous mesurerez la distance entre le sable et la partie haute du repère du haut. Pour cela, vous devez partir du haut du point le plus élevé, puis passez votre mètre par le centre de celui du bas et atteindre le sable. Notez cette mesure en centimètres sur votre fiche de terrain.

Étape n°2 – Placez-vous devant les deux points rouges, reculez de quelques pas (suffisamment pour que les fenêtres du 1^{er} étage n'apparaissent plus) et prenez une photo au **format paysage** de la station de mesure en plaçant les deux repères au centre de l'image. Les deux repères, le haut de l'enrochement et la limite sable/enrochement doivent apparaître sur la photo. Cette dernière nous permettra de confirmer la mesure et de constater visuellement les éventuels changements du niveau de sable. Vous pouvez vous aider de l'inscription « Ker Marjob » sur la maison en arrière-plan pour l'alignement.



Nom fichier photo de la station de mesure : AAAAMMJJ-m3

Mission n°4

Mesure de la hauteur des sédiments

Votre prochaine mission se divise en deux étapes :

Étape n°1 – Prenez une mesure de la hauteur des sédiments à l'aide de l'échelle en inox sur l'ouvrage. A l'aide d'un mètre, vous mesurerez la distance entre le sable et l'indication « 3,20m ». Une marque rouge devrait vous aider (premier trait au dessus de l'indication 3m). Notez cette mesure en centimètres sur votre fiche de terrain.

Étape n°2 – Placez-vous devant l'escalier, reculez suffisamment pour que le bas du toit de gauche s'aligne avec le haut du muret et prenez une photo au **format paysage**. Les deux repères, le haut de l'enrochement et la limite sable/enrochement doivent apparaître sur la photo. Cette dernière nous permettra de confirmer la mesure et de constater visuellement les éventuels changements du niveau de sable.



Nom fichier photo de la station de mesure : AAAAMMJJ-m4

Mission n°5

Mesure de la hauteur des sédiments

Votre prochaine mission se divise en deux étapes :

Étape n°1 – Prenez une mesure de la hauteur des sédiments au niveau du point de repère peint sur l'ouvrage. Vous mesurerez la distance entre le sable et la partie haute de l'ouvrage. Pour cela, vous devez partir du haut du point le plus élevé, puis passez votre mètre par le centre de celui du bas et atteindre le sable. Notez cette mesure en centimètres sur votre fiche de terrain et répétez l'opération de l'autre côté de l'ouvrage.

Étape n°2 – Reculez d'une dizaine de pas, suffisamment pour que la moitié la plus basse de l'exutoire soit visible sur la photo tout en laissant visibles les points de mesure et prenez une photo au format **paysage** de chaque côté de l'ouvrage (cf. photos ci-dessous). Cette dernière nous permettra de confirmer la mesure et de constater visuellement les éventuels changements du niveau de sable.



Nom fichier photo de l'ouvrage:
AAAAMMJJ-m5-1



Nom fichier photo de l'ouvrage:
AAAAMMJJ-m5-2

Mission n°6

Suivi photographique de la canalisation Sud:

La sixième mission sur la plage de Banastère consiste à réaliser un suivi photographique de la canalisation et de la microfalaise situées au Sud de la zone.

Pour cela, placez-vous de biais de manière à positionner sur la droite de la photo la canalisation et sur la gauche la microfalaise. Reculez d'une dizaine de pas et prenez une photo au format **paysage** (cf. photo ci-dessous). Cette photo nous permettra de constater visuellement les éventuels changements du niveau de sable et l'évolution de la falaise.

- **Aucun zoom ou filtre ne doit être utilisé.**



Nom fichier photo de la canalisation: AAAAMMJJ-m6

Mission n°7

Suivi photographique du sentier littoral:

La dernière mission sur la plage de Banastère consiste à réaliser un suivi photographique du sentier littoral au Sud du site. Deux photos sont à réaliser.

Pour cela, positionnez-vous au nord de la zone érodée au niveau du poteau peint en rouge. Commencez par prendre une photo en direction du sud-est en positionnant la zone érodée au centre la photo (cf. photo 1 ci-dessous). Puis, vous déplacer de l'autre côté de la zone et prendre une seconde photo cette fois-ci en direction du nord-ouest, toujours en positionnant la zone érodée au centre la photo (cf. photo 2 ci-dessous).

- **Aucun zoom ou filtre ne doit être utilisé et les photos doivent être prises au format paysage.**



**Nom fichier photo de l'ouvrage:
AAAAMMJJ-m7-1**



**Nom fichier photo de l'ouvrage:
AAAAMMJJ-m7-2**



OCLM

**Observatoire Citoyen
du Littoral Morbihannais**